

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU VENDREDI 27 MAI 2022

Siège social de la RAIM
4445, Côte de Terrebonne à Terrebonne

M.	Benoit Ladouceur	Ville de Terrebonne	Président
M.	Eugène Jolicoeur	Ville de Mascouche	1 ^{er} vice-président
M.	Daniel Aucoin	Ville de Terrebonne	2 ^{ième} vice-président
M.	Raymond Berthiaume	Ville de Terrebonne	Membre
M.	Robert Auger	Ville de Terrebonne	Membre
Mme	Lise Gagnon	Ville de Mascouche	Membre

- Dépôt de la lettre de nomination au poste de technicien(ne) en administration – Jocelyne Delorme
-

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 25 avril 2022 et de l'assemblée extraordinaire du 16 mai 2022;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer;
5. Adoption règlement 43 – Règlement d'emprunt décrétant des travaux de remplacement des conduites de sortie des pompes haute pression et autorisant un emprunt au montant de 905 000 \$;
6. Adoption règlement 42-1 – Règlement d'emprunt modifiant le règlement numéro 42 décrétant des travaux de mise à niveau de la station de surpression George VI afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 1 388 500 \$;
7. Autorisation de mandat à la Ville de l'Assomption pour l'appel d'offres de produits chimiques – 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024;
8. Autorisation à la Polytechnique Montréal pour effectuer une campagne d'échantillonnage d'eau dans le cadre d'un projet de recherche;
9. Affaires nouvelles;
10. Correspondances :
 - Ville de Terrebonne – Résolution 243-04-2022 – Dépôt du Programme triennal d'immobilisations de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) pour les années 2022-2023-2024;
 - Ville de Terrebonne – Résolution 326-05-2022 – Adoption du Programme triennal d'immobilisations de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) pour les années 2022-2023-2024;

- Ville de Mascouche – Résolution 220502-05 – Approbation du règlement 38-1 modifiant le règlement numéro 38 décrétant des travaux de mise aux normes des systèmes de dosage d'alun et d'hypochlorite de sodium de l'usine de filtration de la RAIM afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 1 008 000 \$;
- Ville de Terrebonne – Résolution 327-05-2022 – Approbation du règlement 38-1 modifiant le règlement numéro 38 décrétant des travaux de mise aux normes des systèmes de dosage d'alun et d'hypochlorite de sodium de l'usine de filtration de la RAIM afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 1 008 000 \$;

11. Période de questions;

12. Levée de l'assemblée.



Chantal Marceau
Secrétaire-trésorière